Sanctions contre la Russie : Le bâtonnier de Valenciennes ordonne de “bloquer toute sortie d’argent à destination des clients dont la consonance du nom serait slave”. Il se défend de tout racisme. “J’agis pour la démocratie”

17/03/2022 à 11h02



Le gel des avoirs russes échauffe les Hauts-de-France

LE GEL des fonds détenus par des personnalités russes dans l'Union européenne est appliqué de manière particulièrement zélée dans les Hauts-de-France. Les caisses autonomes des règlements pécuniaires des avocats (Carpa), qui gèrent les fonds déposés par les avocats pour le compte de leurs clients, sont un outil idéal pour l'immobilisation de certains avoirs. Spécialement chez les chtis !

Dans un courrier daté du 1er mars, le président de la Carpa des Hauts-de France, Jean Thévenot, également bâtonnier de Valenciennes, annonce aux cinq barreaux que compte la région qu'il a donné instruction de bloquer toute sortie d'argent à destination des clients **« dont la consonance du nom serait slave »**. C'est-à-dire ?

« Je sais bien que notre région est peuplée de bon nombre de ressortissants polonais ou des Etats baltes, poursuit le bâtonnier, **mais la rigueur s'impose si nous voulons être efficaces dans cette lutte contre la Russie. »** Allez, hop, on bloque tout le monde ! Et, pour récupérer les sous, il faudra fournir la pièce d'identité du bénéficiaire des fonds. Un peu de paperasserie en plus.

« Racisme ? La consonance slave regroupe plusieurs Etats, ça ne peut être discriminatoire », se défend le président de la Carpa, qui assure au « Canard » avoir agi **« dans l'urgence et pour la démocratie ». « Un pas de plus et ce sera la génétique ? »** se marre un avocat de la région.

M.B.

Le Canard enchaîné